
CHAPITRE TROIS

Rapports sur les vérifications d'optimisation des ressources

Nos vérifications d'optimisation des ressources ont pour but d'examiner la qualité de la gestion des programmes et activités du gouvernement, de voir s'ils sont conformes à la législation ou aux politiques pertinentes et, le cas échéant, de signaler des occasions d'amélioration de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacit  de leur d roulement. Ces v rifications sont men es en vertu du paragraphe 12 (2) de la *Loi sur la v rification des comptes publics* qui stipule que le Bureau fasse  tat des cas o  il a constat  que des sommes d'argent avaient  t  d pens es sans  gard ad quat   l' conomie et l'efficacit  , ou des cas o  des proc dures appropri es pour mesurer l'efficacit  des programmes et pr parer des rapports sur ceux-ci n'avaient pas  t   tablies. Le pr sent chapitre contient les conclusions, observations et recommandations des v rifications d'optimisation men es au cours du dernier exercice.

Vu l'ampleur et la complexit  des activit s de la province et de son administration, il est impossible de proc der   la v rification de chaque programme tous les ans. Donc, le Bureau choisit les programmes et activit s   v rifier selon une base cyclique afin que les principaux fassent l'objet d'une v rification environ tous les cinq ans. Les programmes et activit s v rifi s cette ann e ont  t  choisis par la haute direction du Bureau en fonction de plusieurs crit res, comme l'impact financier du programme, sa signification pour l'Assembl e l gislative, les questions connexes de sensibilit  et de s curit  publiques et les r sultats de v rifications ant rieures du programme.

Nous planifions et effectuons notre v rification d'optimisation conform ment aux normes professionnelles des missions de certification, notamment l'optimisation des ressources et la conformit ,  tablies par l'Institut Canadien des Comptables Agr es, et faisons notre rapport.

Avant d'entreprendre une v rification, notre personnel rencontre les repr sentants de l'organisme v rifi  pour discuter du point central de la v rification. Au cours de la v rification, notre personnel maintient un dialogue avec ces personnes pour suivre les

progrès de la vérification et rester en liaison directe. À la conclusion de la vérification sur le terrain, on prépare une ébauche de rapport qui est revue à l'interne et discutée avec l'organisme vérifié. Le vérificateur provincial et les cadres du Bureau rencontrent le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme pour discuter du rapport final et mettre au point les réponses de la direction à nos recommandations, réponses qui sont ensuite insérées dans chacune des rapports.